



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2016/1856

Attribution d'une subvention de 4 700 euros à l'Association Rhône-Arménie Formation Echanges (RAFE), sise 83 rue de la Bussière - 69600 Oullins, pour son programme d'actions 2016.

Direction des Relations Internationales

**Rapporteur** : Mme DOGNIN-SAUZE Karine

**SEANCE DU 14 MARS 2016**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 17 MARS 2016

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 7 MARS 2016

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 17 MARS 2016

**PRESIDENT** : M. COLLOMB Gérard

**SECRETAIRE ELU** : Mme HAJRI Mina

**PRESENTS** : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : M. DURAND (pouvoir à M. RUDIGOZ), M. FENECH (pouvoir à M. GUILLAND), Mme SERVIEN (pouvoir à Mme CONDEMINE), M. BRAILLARD (pouvoir à M. BERNARD), Mme HOBERT (pouvoir à Mme FRIH), Mme PERRIN-GILBERT (pouvoir à M. REMY)

**ABSENTS NON EXCUSES** :

2016/1856 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 4 700 EUROS A L'ASSOCIATION RHONE-ARMENIE FORMATION ECHANGES (RAFE), SISE 83 RUE DE LA BUSSIERE - 69600 OULLINS, POUR SON PROGRAMME D' ACTIONS 2016. (DIRECTION DES RELATIONS INTERNATIONALES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 19 février 2016 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Les villes de Lyon et d'Erevan, en Arménie, sont engagées dans des relations de partenariat depuis 1992, affirmant ainsi leur volonté de favoriser les relations dans de nombreux domaines notamment l'éducation, la culture, la francophonie et plus récemment, la gestion urbaine et l'aménagement d'espaces publics. Face aux nouveaux objectifs liés notamment au processus de décentralisation en cours en Arménie, les villes de Lyon et d'Erevan ont élaboré une nouvelle convention de coopération décentralisée pour la période 2015-2017.

La Ville de Lyon soutient des acteurs locaux de son territoire dans la conduite de leurs projets de solidarité internationale dans le cadre de son action internationale. Lyon est, en effet, de longue date le berceau d'initiatives de solidarité internationale innovantes et structurantes.

Rhône-Arménie-Formation-Echanges (RAFE) compte parmi les associations qui mènent des projets structurants à Lyon ainsi qu'en Arménie et plus particulièrement à Erevan, de façon complémentaire aux échanges existants entre les deux villes depuis plus de vingt années.

Créée en 1993, l'Association RAFE a été à l'initiative de la création, en 2001, du Centre d'Enseignement Professionnel franco-arménien d'Erevan réalisé en partenariat avec la Société d'Enseignement Professionnel du Rhône (SEPR) et soutenue notamment par la Ville de Lyon. Cette association lyonnaise de solidarité internationale s'applique à créer toutes les conditions pour permettre aux jeunes et aux adultes arméniens de recevoir une formation professionnelle de bon niveau permettant l'accès à des emplois en Arménie. Les actions menées par RAFE participent au rayonnement de la ville de Lyon à Erevan et plus largement, dans toute la diaspora arménienne. Ces actions permettent également de faire connaître de façon concrète les enjeux de la coopération et de la solidarité internationale auprès des Lyonnais et plus spécifiquement, au sein d'un établissement d'enseignement comme la SEPR. Cette réalisation est l'aboutissement de l'engagement de la société civile lyonnaise ayant des liens forts avec l'Arménie.

En partenariat avec la Société d'Enseignement Professionnel du Rhône (SEPR), Rhône-Arménie Formation Échanges (RAFE) a créé un véritable outil du renouveau de l'enseignement professionnel à Erevan mettant en application les techniques et méthodes d'apprentissage lyonnaises. Des sections de formation aux métiers de la mode/couture, coiffure/esthétique, secrétariat de direction/bureautique, métiers de l'hôtellerie/restauration ainsi qu'une section de

formation en prothèses dentaires ont été ouvertes et reçoivent une centaine d'élèves chaque année. L'objectif est, grâce à ces formations courtes à des métiers de services, de permettre aux jeunes arméniens touchés par un chômage de masse d'accéder plus facilement à un emploi en Arménie. Une partie des cours est proposée en langue française.

Ce lycée, centre d'enseignement professionnel franco-arménien, seul établissement proposant un enseignement professionnel moderne répondant aux critères de formation européens, accueille des apprentis de toute l'Arménie. L'Association a poursuivi l'aménagement du centre d'enseignement avec des équipements tels qu'un restaurant et des chambres d'hôtes d'application afin de proposer une formation qualitative et opérationnelle pour de futurs professionnels de la filière tourisme sur laquelle l'Arménie fonde beaucoup d'espoirs.

Ce lieu permet d'accueillir des délégations lyonnaises ou de l'agglomération ainsi que des associations dans le cadre des actions de partenariat qu'elles conduisent en Arménie et qui entretiennent des échanges réguliers entre Lyon et Erevan. Les associations franco-arméniennes de Lyon et de l'agglomération parrainent des jeunes arméniens dont les familles sont en difficultés en prenant en charge le coût de l'inscription aux cours. Elles se mobilisent pour accueillir ces jeunes arméniens dans les familles lyonnaises lors de manifestations organisées dans notre ville. Des chefs d'entreprises participent au développement de ce lycée en apportant une contribution gracieuse en fourniture (matériel, tissu...).

En 2015, à l'occasion de son 20<sup>e</sup> anniversaire, l'Association Rhône-Arménie Formation Echanges a organisé un séminaire d'échanges professionnels à Lyon entre jeunes lyonnais et arméniens, les équipes de directions et les équipes enseignantes du centre de formation d'Erevan et la SEPR. A l'issue ce séminaire, un défilé de mode de standard professionnel, mettant en évidence la qualité des acquis professionnels de ces jeunes a été le temps fort de la réception officielle organisée à l'Hôtel de Ville de Lyon.

Pour 2016, l'Association Rhône-Arménie Formation Echanges, continue à développer et compléter l'offre des enseignements proposés au sein du centre d'enseignement sur les thématiques du développement durable, de l'agriculture biologique, des systèmes de normes arméniennes et européennes en matière d'hygiène en cuisine. Les échanges entre enseignants arméniens et Lyonnais sur leurs savoir-faire d'une part et entre apprentis d'autre part dans l'apprentissage de leurs futurs métiers, sont une source d'enrichissement mutuel. Ces échanges pédagogiques entre les deux établissements de Lyon et d'Erevan sont menés en français, le développement de la francophonie étant également un des objectifs poursuivis par les activités de l'Association RAFE. Afin d'accompagner la mise en place de nouvelles méthodes pédagogiques et de développer des échanges plus réguliers et plus fréquents encore entre enseignants et apprentis lyonnais et arméniens, le centre de formation franco-arménien s'est doté de nouveaux équipements en technologie de l'information et de la communication, par exemple un équipement de visioconférence.

L'Association RAFE, à travers ces échanges bilatéraux, entretient un dialogue professionnel entre partenaires des métiers enseignés à Lyon et à

Erevan. Les activités de l'Association RAFE présentent un intérêt local dans la mesure où le Centre d'Enseignement Professionnel franco-arménien d'Erevan, réalisation emblématique, est l'aboutissement de l'engagement de la communauté arménienne de Lyon en faveur de la coopération Lyon/Erevan et des acteurs lyonnais de cette coopération que sont les enseignants et les étudiants de la SEPR. Les activités de Rhône-Arménie-Formation-Echanges (RAFE) contribuent au renforcement des relations entre la Ville de Lyon et Erevan, en créant toutes les conditions nécessaires pour permettre aux adolescents et adultes arméniens de recevoir une formation professionnelle de qualité leur permettant d'accéder à un emploi en Arménie. Ces jeunes diplômés arméniens sont de véritables ambassadeurs de Lyon à Erevan et de la culture francophone dans leur pays. Ces échanges entre Lyon et Erevan permettent de sensibiliser la population lyonnaise aux enjeux de la solidarité internationale.

Pour son programme d'actions 2015, l'Association RAFE a reçu une subvention d'un montant de 5 000 € par délibération n° 2015/903 du 16 mars 2015.

La Ville de Lyon souhaite soutenir l'Association RAFE afin qu'elle puisse pérenniser son action, par un soutien financier de 4 700 €, sur un budget prévu par l'association de 138 300 €, dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités pour l'année 2016.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.1611-4 et 2121-29 ;

Vu les délibérations n° 2012/4278 du 27 février 2012 et n° 2015/903 du 16 mars 2015 ;

Où l'avis de la commission Relations internationales, Economie, Commerce et Artisanat ;

### **DELIBERE**

1. Une subvention de 4 700 € est allouée à l'Association Rhône-Arménie-Formation-Echanges, sise 83 rue de la Bussière à Oullins, pour la mise en œuvre de ses activités 2016.

2. Les dépenses en résultant seront imputées sur le budget de l'exercice 2016 de la Direction des Relations Internationales, opération PARTEN3 du programme DECENTRARI, ligne de crédit 56168, nature 6574, fonction 048, chapitre 65.

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

K. DOGNIN-SAUZE